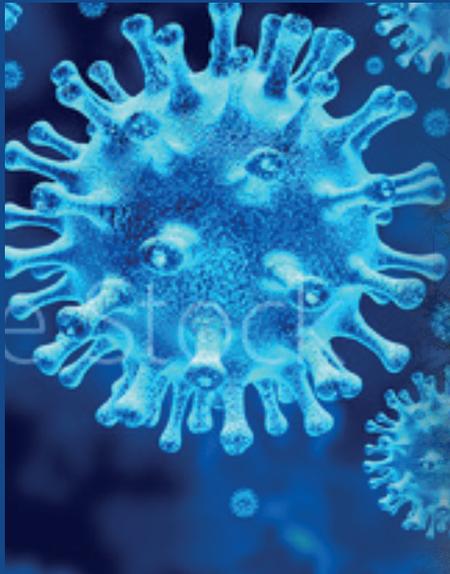


# Déclinaison du protocole sanitaire à l'Énap

## COVID 19



Mise à jour : 12 mars 2021



École nationale  
d'administration  
pénitentiaire

## Note de service

relative au fonctionnement général de l'École

Le 04 novembre 2020

### **Objet : Mise en œuvre du protocole sanitaire national COVID-19**

Références juridiques :

- Décret n°2020-1098 du 29 août 2020 pris pour l'application de l'article 20 de la loi n° 2020-473 du 25 avril 2020 de finances rectificative pour 2020 ;
- Protocole national pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise face à l'épidémie de COVID-19 ;

L'évolution de la situation sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19 et notamment le passage du département en zone d'alerte COVID depuis le 11 octobre 2020 conduit l'École à renforcer son propre protocole sanitaire, selon les modalités suivantes. (figurant en rouge dans le texte)

#### **Article 1. Mesures d'hygiène et de distanciation physique**

- La distanciation physique doit être scrupuleusement observée, en tous lieux et en toute occasion professionnelle ;
- Le lavage des mains à l'eau et au savon ou par friction hydroalcoolique doit être régulier ;
- L'aération régulière des salles de cours, bureaux, et zones de travail ;

#### **Article 2. Port du masque**

Le port du masque grand public est systématique et obligatoire au sein des lieux collectifs clos ainsi que sur l'ensemble du campus. Il reste associé aux mesures d'hygiène et de distanciation physique évoquées plus haut et ne se substitue pas à elles.

De manière plus précise, le port du masque est régi comme suit :

##### **2.1 Sur le campus de l'École :**

- le port du masque est obligatoire sur l'ensemble du campus.
- **Les élèves fumeurs doivent s'isoler à l'extérieur pour fumer.**

##### **2.2 Dans l'ensemble des structures pédagogiques, des hébergements et de restauration du campus :**

- Le port du masque est obligatoire, exception faite des modalités spécifiques s'appliquant à certaines situations :
  - Non-port du masque durant la période consacrée à la prise des repas au sein du restaurant administratif ;
  - Non-port du masque obligatoire dans la chambre, pour l'occupant de celle-ci dès lors qu'il est seul en chambre.
  - Non-port du masque au cours des temps de pause, sous réserve que la pause se passe à l'extérieur des locaux, que la distanciation physique soit scrupuleusement respectée, et que les regroupements n'excèdent pas 10 personnes.

##### **2.3 Dans l'ensemble des zones communes des bâtiments pédagogiques et administratifs (hall d'entrée, escaliers et couloirs de distribution, salles de réunion, toilettes, salles de convivialité) :**

- Le port du masque est obligatoire ;

**2.4 Dans les bureaux individuels :**

- Les agents travaillant seuls dans un bureau n'ont pas à porter le masque dès lors qu'ils se trouvent seuls dans leur bureau. Par contre, Lorsqu'un agent pénètre dans le bureau d'un collègue, il doit impérativement être muni d'un masque.

**2.5 Dans les bureaux partagés et espaces de travail ouverts (open space) :**

- Le port du masque est obligatoire ;
- Les agents partageant leur bureau peuvent s'accorder des pauses raisonnables en extérieur, à la condition absolue de respecter la distanciation physique et que les regroupements n'excèdent pas 10 personnes .
- Les personnels fumeurs doivent s'isoler à l'extérieur pour fumer.
- Il est formellement interdit de prendre des repas en communs dans les bureaux.

**Article 3. Prévention des risques de contamination manuportée**

Le nettoyage / désinfection régulier des points contacts des zones communes des bâtiments est confié au prestataire en charge du nettoyage.

Le personnel veille au nettoyage régulier des points de contact de sa zone de travail.

Les élèves ont en charge le nettoyage des zones de travail utilisées à l'occasion de leur formation.

L'École fournit le matériel nécessaire à ce nettoyage pour ces deux catégories personnels et élèves.

**Article 4 : Référent COVID**

Monsieur Bruno DORISY est nommé référent COVID de l'Énap. A ce titre, Il s'assure de la mise en œuvre des mesures sanitaires définies dans le cadre de cette pandémie et de l'information du personnel, élèves et stagiaires présent sur site.

**Article 5 : Mise en application**

La présente note de service est d'application immédiate. La note de service du 12 octobre 2020 relative au même objet est abrogée.

Le directeur

Christophe MILLESCAMPS

## A L'ATTENTION DES ÉLÈVES :

## J'ai des symptômes COVID19 :

✕ Prévenir l'unité de formation

- > Je reste dans ma chambre
- > Je prends contact avec le centre 15 ou un médecin généraliste qui m'indique la conduite à tenir
- > J'informe M.DORISY par téléphone (ou le numéro d'astreinte durant le week-ends et jours fériés).
- > Je passe immédiatement un test antigénique (Pôle médical Enap / pharmacie) et PCR (sur rdv en laboratoire) si nécessaire.
- > je reste confiné dans ma chambre jusqu'au résultat.

Je serai positionné en CMO (congé maladie ordinaire) si résultat positif.

## Je suis CAS CONTACT :

Je suis informé(e) par l'Assurance Maladie ou par un médecin généraliste ou du travail que je suis un cas contact

✕ Prévenir l'unité de formation

- > Je prends un rdv en laboratoire pour effectuer immédiatement un test
- > Je suis confiné(e) dans une chambre réservée à cet effet (village Trenque Bâtiment H). Sauf si tout le groupe est cas contact, dans ce cas ils sont confinés dans leur chambre d'origine.

Je serai positionné(e) en CMO.

## DANS LES DEUX CAS :

❖ Si Résultat positif :✕ Dès la réception du résultat j'informe M.DORISY et le docteur AUGE

- > Je suis confiné(e) pendant 10 jours à compter de la date du test.
- > Le service de l'Accueil prend contact avec moi afin d'effectuer un changement de chambre (Village TRENQUE, Bâtiment J).
- > Je serai contacté(e) par l'Assurance Maladie ou le médecin du travail pour l'enquête traçing.
- > Je vais sur le site de l'Assurance Maladie (ameli.fr) pour obtenir mon arrêt de travail par mail que je transmets à l'unité de formation. Je serai positionné en CMO.
- > A la fin de mon confinement, en l'absence de fièvre, je reprends les cours. Je porte rigoureusement le masque et respecte strictement les mesures barrières et la distanciation physique.

En cas de persistance de fièvre à la fin du confinement : je prends contact avec le centre 15 ou je consulte un médecin.

❖ Si Résultat négatif :✕ Dès la réception du résultat j'informe M.DORISY et le docteur AUGE

- > Je reste confiné(e) (village Trenque Bâtiment H) pendant 7 jours à compter de la date du dernier contact avec la personne malade
- > J'effectue un nouveau test à J + 7 et si le test est positif, je change de chambre (village Trenque Bâtiment J) et suis maintenu(e) en confinement pendant 10 jours.

En cas de fièvre à la fin du confinement : je prends contact avec la CPAM, ou le centre 15, ou bien je consulte un médecin.

# XE COVID-19

## Informations en cas de confinement

### ➤ Gestion de la restauration :

- > Le délégué de groupe ou son suppléant est responsable de l'acheminement des repas jusqu'à l'élève confiné
- > En cas d'absence du délégué et de son suppléant, ces derniers doivent communiquer au service accueil l'identité de l'élève qui prendra en charge les repas.
- > Les repas du midi et du soir sont pris en charge par l'école (pas besoin de donner le badge).
- > Un micro-ondes et un réfrigérateur sont à disposition dans le hall du bâtiment J et du bâtiment H du village Trenque.

### Prise en charge des repas :

- > En semaine :
  - Les repas du midi et du soir sont à retirer à la caisse du restaurant en début de service 11h30 et 18h30
- > Le week end :
  - Midi et soir : repas à retirer à la caisse du restaurant en début de service

En cas de spécificités alimentaires, vous devez le signaler par mail à : Mme Chatellier Marina (Marina.Chatellier@sodexo.com) ou Mr Fulchiron Philippe (Philippe.Fulchiron@sodexo.com).

### Gestion de la désinfection :

- > Lors du changement de chambre d'un élève signalé positif à la Covid-19, sa chambre initiale est désinfectée par propagation d'un fumigène virucide le lendemain de son déménagement.
- > Dans tous les cas (test positif ou cas contact), les points de contacts des parties communes du bâtiment occupé sont désinfectés le jour même par la société ONET.

### Si je souhaite rentrer chez moi :

J'établis une **demande d'autorisation écrite** que je transmets à l'unité de formation

Je dois m'engager à repartir seul avec mon véhicule personnel (pas de covoiturage, pas de train, pas d'avion).

Un **formulaire d'engagement sur l'honneur** doit être préalablement complété au secrétariat de l'Unité de Formation des Surveillants.

Seule la Direction de l'Enap peut m'autoriser à rentrer chez moi

Je reste joignable (téléphone, mail) pendant toute la durée de l'isolement.

En cas de fièvre à la fin de la période de confinement, j'informe **M.DORISY** et l'unité de formation et je prends contact avec l'Assurance Maladie pour la conduite à tenir.

### CONTACTS UTILES :

M.DORISY : 05.53.98.91.99 / Portable Pro : 06.19.96.98.09  
mail : bruno.dorisy@justice.fr

Docteur AUGÉ : 05.53.98.92.32 / 06.28.68 .08.18

Unité de Formation surveillants :  
05.53.98.89.72 / mail : LISTEENAP\_DF\_Unite\_Formation\_SVT@justice.fr

NUMERO d'astreinte : 06.24.97.60.54

Centres de dépistage :  
✓Laboratoire LBA Agen LACOUR : 05.53.98.51.10  
Adresse : 40 boulevard Edouard Lacour – 47000 AGEN-NERAC

✓Laboratoire D'analyses Médicales Olivot-Mariotti : tél 05.53.77.15.15  
Adresse : 1 Rue Docteur et Madame Delmas – 47550 BOE

## Information aux élèves et stagiaires de l'Énap Protocole sanitaire adapté

<b>Arrivée sur le campus</b>	<p><b>Pour votre arrivée, se munir de masques et d'un flacon de gel hydroalcoolique.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Entrée par la guérite Fallières et passez par le portillon pour les personnes à mobilité réduite.</li> <li>- Des masques lavables vous seront ensuite remis. Leur entretien sera de votre responsabilité.</li> <li>- Des distributeurs de gel hydroalcoolique sont à disposition sur l'ensemble du campus.</li> </ul>
<b>Hébergement</b>	<b>En chambre individuelle.</b>
<b>Restauration</b>	<p>Lors des trois services, vous veillerez à :</p> <p>Respecter la distanciation physique en vous aidant du marquage au sol et des emplacements indiqués sur table.</p> <p>Vous désinfecter les mains à l'entrée du restaurant (gel hydroalcoolique à disposition).</p> <p>Après votre passage en caisse vous ôtez votre masque (lavable) et vous vous lavez à nouveau les mains (gel hydroalcoolique à disposition).</p>
<b>Campus</b>	<p><b>Obligation d'être seul(e) en chambre</b> <b>Port du masque obligatoire sur l'ensemble du campus</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dès la sortie de votre chambre.</li> <li>- En salle de cours et en amphithéâtre.</li> <li>- A la médiathèque.</li> <li>- Lors de vos déplacements, en veillant à respecter les distanciations physiques et à rester en groupe ordonné.</li> </ul>
<b>Espaces pédagogiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lingettes et sprays désinfectants à votre disposition pour la désinfection de votre table et des points de contact.</li> <li>- Aération régulière des salles.</li> <li>- Dans les salles informatiques : se frictionner les mains au gel hydroalcoolique avant l'utilisation d'ordinateur et nettoyer les parties plastiques avant et après utilisation, sans projection directe du désinfectant.</li> </ul>
<b>Contacts avec votre filière</b>	<p><b>Les contacts sont exclusivement</b> par téléphone et/ou par mail :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Filière DSP et DPIP : <a href="mailto:LISTEENAP_DF_UFD@justice.fr">LISTEENAP_DF_UFD@justice.fr</a></li> <li>- Filière lieutenants et Premiers surveillants : <a href="mailto:listeenap_df_ufl1@justice.fr">listeenap_df_ufl1@justice.fr</a></li> <li>- Filière surveillants : <a href="mailto:LISTEENAP_DF_Unite_Formation_SVT@justice.fr">LISTEENAP_DF_Unite_Formation_SVT@justice.fr</a></li> <li>- Filière des CPIP : <a href="mailto:LISTEENAP_DF_UFCPIP@justice.fr">LISTEENAP_DF_UFCPIP@justice.fr</a> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Unité gestion administrative et financière des élèves (UGAFE) : <a href="mailto:LISTEENAP_SG_DRH_UGAFE@justice.fr">LISTEENAP_SG_DRH_UGAFE@justice.fr</a> Si un déplacement est nécessaire, le délégué de groupe ou son suppléant vous représentera.</li> </ul> </li> </ul> <p><b>En cas d'urgence : prendre RDV avec la filière</b></p>
<b>Sport</b>	<p>Le gymnase est fermé.</p> <p>Pratique du sport en extérieur dans le respect de la distanciation physique.</p>

# NOUVELLES CONSIGNES DE CONSULTATION DU POLE MEDICO PSYCHO SOCIAL

**JE DOIS OBLIGATOIREMENT  
PRENDRE RDV POUR VOIR LE  
MEDECIN DE PREVENTION,  
LA PSYCHOLOGUE OU  
L'ASSISTANCE SOCIALE**



Secrétariat : 05.53.98.92.33  
jennie.koucha@justice.fr



**JE RESPECTE L'HORAIRE  
DE MON RENDEZ-VOUS  
POUR QU'IL N'Y AIT PAS  
PLUS D'UNE PERSONNE  
DANS LA SALLE  
D'ATTENTE**

**J'APPELLE LE  
SECRÉTARIAT AVANT DE  
ME RENDRE AU POLE**



Secrétariat : 05.53.98.92.33



**LE PORT DU MASQUE EST  
OBLIGATOIRE POUR SE  
PRÉSENTER AU POLE**

RESPECTONS ENSEMBLE LES  
GESTES BARRIERES

# Restaurant administratif

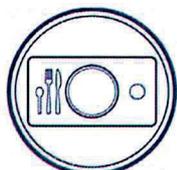
## Règles sanitaires à respecter 1/2



**Le port du masque est obligatoire** jusqu'après le passage au caisse, puis à l'issue de votre repas.



**2 bornes de désinfection** à l'entrée du restaurant sont à votre disposition pour nettoyer vos mains.



**Votre plateau avec votre verre, vos couverts, vos serviettes et votre pain** vous sont préparés à votre arrivée au restaurant.



Respectez les règles de circulation en vigueur et la **distanciation sociale d'1 mètre** entre chaque convive.



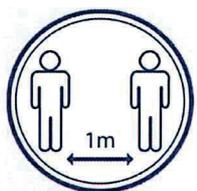
Après votre passage en caisse **jetez votre masque** à la poubelle et **nettoyez-vous les mains**.

# Restaurant administratif

## Règles sanitaires à respecter 2/2



Dirigez-vous vers la **zone de restauration ouverte**.  
Le temps de votre repas est **limité à 20 minutes**.



Asseyez-vous uniquement aux emplacements prévus **pour garder une distanciation physique** sans déplacer les mobiliers.



Les **espaces en libre-service** sont temporairement **fermés** (Bar à salades & fruits, fontaines à eau, table à condiments, micro-ondes..)



Chaque zone sera **fermée** puis **nettoyée** avant d'accueillir de nouveaux convives.



Pensez à **alimenter votre compte / badge** avant de revenir au restaurant.

## PROTOCOLE SANITAIRE À RESPECTER POUR LES FORMATIONS CONDUITES OPÉRATIONNELLES

Ce protocole sanitaire est élaboré pour permettre de dispenser la formation conduite Opérationnelle effectuée au sein de l'Administration Pénitentiaire à l'ENAP.

Ce protocole vise à protéger autant l'instructeur de la conduite que l'apprenant, tout en permettant l'apprentissage le plus rigoureux des gestes techniques de la conduite Opérationnelle et en garantissant la sécurité sanitaire. Il est susceptible d'évoluer en fonction de nouvelles mesures qui pourraient être imposées par l'évolution de la covid-19.

### **Les mesures de sécurité sanitaire pour les encadrants et les apprenants :**

- Les encadrants et les apprenants se saluent sans se serrer la main, s'embrasser ou se faire d'accolade .
- Le masque doit être porté en toute circonstance (chirurgical ou en tissu réutilisable)
- Le ou les encadrants peuvent refuser de prendre en charge un apprenant si celui-ci présente des symptômes évidents (toux ...ainsi que s'il n'est pas équipé de masque et/ou refuse le protocole de désinfection)

### **Les mesures de nettoyage et de protection du véhicule :**

- Installés dans le véhicule, les encadrants font un rappel des gestes barrières et informent les participants à la nécessité d'aérer et de désinfecter les véhicules avant et après chaque utilisation de ces derniers.
- Avant l'installation dans le véhicule et à chaque changement de place dans le véhicule, les "parties dures" du véhicule doivent être désinfectées à l'aide de lingettes désinfectantes (norme EN14476) ou de gel hydroalcoolique (volant, tableau de bord, levier de vitesse, poignées de porte, commodo, ceintures de sécurité...)
- Les sièges du véhicule doivent être équipés de housses en plastiques ou en matière permettant la désinfection à chaque changement de place dans le véhicule (lingettes antibactériennes ou de gel hydroalcoolique)
- Le véhicule devra être largement aéré (fenêtres et portes ouvertes) pendant les phases de désinfection et de briefing/debriefing, et de changement de place.

## PROTOCOLE SANITAIRE COVID-19

### INCENDIE.

Pour l'ensemble des cours de sécurité incendie les règles sanitaires en vigueur seront respectés, distanciation sociale, port du masque...En complément, les phases de manipulation de matériels seront limitées.

En effet, les élèves ne s'équiperont pas. Le port des Équipements vestimentaire de Protection Individuelle [E.P.I] est proscrit du fait de l'impossibilité de fournir une tenue pour chaque élève.

Seule la manipulation des extincteurs sera maintenue. Pour ce module, le groupe d'élève sera divisé en deux (2x10). De plus, chaque agent devra porter des gants de protection à usage unique pendant la phase d'utilisation du moyen en eau. Après chaque passage l'élève désinfectera le matériel, retirera et jettera sa paire de gants à la poubelle. Attention les élèves devront se désinfecter les mains au gel hydroalcoolique ou lavage des mains à l'eau et au savon après le retrait des gants jetables. (Risque de contamination lors du retrait des gants)

Les modules d'équipement et d'intervention seront assurés par les instructeurs qui auront chacun leur propre tenue de protection feu. Le nettoyage et la désinfection de celle-ci sera à leur charge.

Pendant cette phase, les élèves seront en salle, et n'auront qu'à observer (via les images filmées par la caméra thermique projetées sur un grand écran) l'intervention assurée par les instructeurs qui placeront volontairement des erreurs. A l'issue, les élèves débrièferont et l'intervention en relevant les erreurs et devront expliquer la méthodologie adéquate.

A l'issue du cours le formateur aura à sa charge la ventilation et la désinfection des locaux et du matériel.

### SECOURISME.

Comme pour l'incendie, les mesures sanitaires imposées par le gouvernement seront respectées. En complément la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises [D.G.S.C.G.C] à éditée des recommandations à mettre en place ainsi que l'EPN en juillet 2020 pour les actions de formations en secourisme. Ces recommandations ont été détaillées dans une analyse précédemment rendue.

Pour ce faire, le groupe de 20 élèves sera divisé en 4. Chaque sous-groupe sera composé de 5 élèves maximum et 1 formateur.

Les recommandations de la D.G.S.C.G.C limite la pratique des gestes de secours. Seules les manipulations sur mannequins et celles que l'apprenant pourra faire sur lui-même sont maintenues.

Pour ces gestes, l'élèves va devoir porter de gants de protection à usage unique qu'il retirera et jettera à la poubelle Attention les élèves devront se désinfecter les mains au gel hydroalcoolique ou lavage des mains à l'eau et au savon après le retrait des gants jetables. (Risque de contamination lors du retrait des gants)

Après la manipulation et la désinfection du matériel.

Le formateur utilisera des supports vidéo pour compléter son exposé.

A l'issue du cours le formateur aura à sa charge la ventilation et la désinfection des locaux et du matériel.

# PROCOLE DE REPRISE DES SÉANCES DE TIR

## POUR LES COURS HK ET VALIDATION FAP AVEC ACCÈS AU STAND DE TIR DES ÉLÈVES SVTS.

### 1 - Procédure d'entrée

- 1 - Le délégué de groupe ou son adjoint fait positionner les deux  $\frac{1}{2}$  groupe sur deux colonnes espacées de deux mètres chacune. Les élèves dans leur colonne sont espacés d'au moins un mètre (marquage au sol).

Les masques sont en place sur les visages.

Les téléphones portables sont éteints.

Les sacs sont ouverts.

Le badge est porté de façon apparente.

- 2 - Les portes du SAS sont toutes deux ouvertes pour faciliter les accès.

Un instructeur armé d'un KPOS (arme longue) est positionné en protection dans le SAS.

Un second instructeur chargé du contrôle de l'identité et du contenu des sacs est positionné à l'entrée du SAS.

Il oriente les élèves (salle 1 ou 2).

Les élèves se frictionnent les mains avec du gel hydro alcoolique installé dans le couloir avant leur entrée en salle.

- 3 - Un instructeur se positionne à l'entrée de la salle de cours pour les consignes.

Les fenêtres sont laissées entrouvertes, la porte également.

Récupération du carnet de tir ;

L'élève s'assied sur le siège annoncé par l'instructeur ;

Des gants sont positionnés sur les sièges, les élèves les enfilent.

### 2 - En salle 1 et 2

#### 2 salles de cours et un instructeur par salle

Les élèves sont porteurs de gants et de masque.

L'instructeur sera porteur du masque / visière et assure le cours théorique et organise les manipulations (mises en service et mise en sécurité). **Remarque importante : dans ce cas de figure, du fait de la proximité du moniteur de tir auprès de l'élève pour évaluer sa manipulation de l'arme et la position de ses mains, le moniteur doit porter, en plus du masque, une visière pour se protéger les yeux.**

La première série d'élèves manipulent à 3 au lieu de 6. Nous rajouterons 3 armes supplémentaires et des chargeurs pour assurer la désinfection des armes et des chargeurs qui sera assurée par les élèves. L'instructeur fait effectuer les manipulations avec la nouvelle série.

Attention au timing pour assurer une bonne coordination pour l'arrivée des séries à la salle du simulateur pour s'équiper.

### 3 - Salle pour s'équiper : Simulateur

#### Salle du simulateur et un instructeur

- 1 - La 1<sup>ère</sup> série de 3 de la salle 1 est dirigée vers la salle du simulateur qui est équipée d'un marquage au sol et de fléchage ;
- 2 - Les élèves s'équipent de la blouse jetable et du gilet par balles ;
- 3 - Ils récupèrent une paire de lunette et un casque anti-bruit qu'ils nettoient sur place avec du désinfectant et de l'essui tout ;
- 4 - La 1<sup>ère</sup> série de la salle 2 utilise le même process que la série 1 ;
- 5 - Un instructeur briefe les élèves sur le déroulé du tir et des mesures de sécurité. Sur ordre les deux séries sont dirigées vers le stand de tir.

### 4 - Le pas de tir

#### 2 instructeurs, les chargeurs par demi-journée seront garnis afin de gagner du temps

Port du masque et gants pour tous.

Remarque importante : dans ce cas de figure, du fait de la proximité du moniteur de tir auprès de l'élève pour évaluer sa manipulation de l'arme et sa mise en sécurité après le tir, le moniteur doit porter, en plus du masque, une visière pour se protéger les yeux.

- 1 - Le déroulé est identique qu'à l'accoutumé ;
- 2 - Contrôle des armes (avec gants) ;
- 3 - Désinfection des armes entre chaque série d'élèves par un des instructeurs ;
- 4 - Reconditionnement ;
- 5 - La sortie des élèves se fera sur ordre avec accompagnement d'un instructeur en salle de simulateur pour se déséquiper.

### 5 - Retour en salle simulateur

Les élèves reposent les lunettes, casques anti-bruit et gilets par balles. Ils déposent la blouse jetable dans une poubelle. Sur ordre, ils retournent en salle de cours et reviennent s'asseoir à leurs emplacements initiaux.

### 6 - Sortie des élèves

- 1 - Les portes du SAS sont toutes deux ouvertes ;
- 2 - Les instructeurs du pas de tir se chargent de la sortie des élèves en coordination avec ceux des salles ;
- 3 - Les élèves sur ordre sortent un par un, retirent leurs gants et les mettent dans la poubelle du couloir ;
- 4 - Les élèves empruntent le chemin balisé sur la gauche de manière à ne pas croiser les élèves en attente pour le cours suivant.

**Besoins :**

5 instructeurs (avec renforts de la section sport)  
 2 salles de cours  
 Salle du simulateur  
 Stand de tir

**POUR LE 1<sup>ER</sup> COURS FAP (MANIPULATION DU FAP)****1 - Procédure d'entrée**

Procédure identique

**2 - En salle 1 pour un demi-groupe****2 instructeurs**

Les élèves ne sont pas porteurs de gants à cause de la spécificité du FAP lors du réapprovisionnement (système de pompe pouvant accrocher le gant). Ils seront passés avant leur entrée en salle au nettoyage des mains avec du gel hydro alcoolique.

Les instructeurs seront porteurs du masque/ visière et assure le cours théorique et organise les manipulations (mises en service et mise en sécurité) **Remarque importante : dans ce cas de figure, du fait de la proximité du moniteur de tir auprès de l'élève pour évaluer sa manipulation de l'arme et la position de ses mains, le moniteur doit porter, en plus du masque, une visière pour se protéger les yeux.**

La première série d'élèves manipulent à 3 au lieu de 6. Nous rajouterons 3 armes supplémentaires afin que chaque élève manipule toujours la même arme durant le cours. L'un des instructeurs fait effectuer les manipulations avec la nouvelle série. A l'issue, chaque élève nettoiera son arme sous la supervision d'un des instructeurs.

Attention au timing durée 1H15 puis direction le simulateur et application des consignes **2.BIS** au simulateur en demi-groupe

**2 Bis - Le simulateur en demi-groupe**

Les élèves sont porteurs de gants et de masque.

2 instructeurs seront porteurs du masque/ visière (même remarque que précédemment).

Retour règlementation et mise en pratique de scénarii.

La séance au simulateur dure 45 minutes puis direction salle 2 et application des mêmes consignes 2. Salle 1 de cours en demi-groupe

**3 - Sortie des élèves**

1- Les portes du SAS sont toutes deux ouvertes.

2- Les instructeurs du pas de tir se chargent de la sortie des élèves en coordination avec ceux des salles.

- 3** - Les élèves sur ordre sortent un par un, retirent leurs gants et les mettent dans la poubelle du couloir.
- 4** - Les élèves empruntent le chemin balisé sur la gauche de manière à ne pas croiser les élèves en attente pour le cours suivant.

# PROTOCOLE SANITAIRE COVID SECTION TECHNIQUE D'INTERVENTION OPÉRATIONNELLE (T.I.O.)

## Modalités d'accès et de départ de la structure sportive

A ce jour, les vestiaires ne peuvent être utilisés car leur désinfection obligatoire après chaque utilisation, n'est pas réalisable. Les WC communs sont utilisables en cas de nécessité mais restent soumis à la désinfection par l'utilisateur.

Un sens de circulation unique est imposé. Entrée par l'accès gymnase côté ferme de Trenque et sortie par l'accès gymnase côté parking personnel.

Une prise en charge du groupe par le moniteur est systématisée : elle permettra ainsi le respect des gestes barrières, à savoir, distanciation, port du masque dans les circulations communes et désinfection des mains. Pour ce faire, la prise en charge et l'appel se fera à l'extérieur de la structure. Le moniteur veillera à ce qu'il n'y ait pas de temps d'attente du groupe dans les parties communes.

## Pour l'élève, avant et pendant la séance

Chaque élève est doté de sa serviette et de sa bouteille d'eau. Il est déjà habillé de sa tenue de sport complète avant l'arrivée sur la structure sportive.

L'élève présentant potentiellement des symptômes devra se signaler au moniteur. Ce moniteur le signalera sur la feuille d'appel. (ARS : cas contact éventuel à tracer ultérieurement).

Dès l'entrée au dojo, l'élève doit déposer ses affaires personnelles dont les chaussures et les chaussettes et commencer la désinfection des mains et des pieds avec le gel hydroalcoolique mis à disposition dans chaque dojo. A chaque montée ou descente du tatami, cette consigne doit être respectée.

Le groupe est alors réparti sur le tatami en binômes constitués, jusqu'à la fin de la séance. Chaque binôme se voit attribuer un secteur de travail ne variant pas durant la séance.

Au vu du nombre d'élèves sur le tatami, il est éventuellement envisageable de conserver le masque toute la séance et respecter une distance de 4m<sup>2</sup> tant pour les élèves que pour le moniteur. Néanmoins, selon les préconisations de l'ARS sur la pratique sportive, il est tout aussi envisageable de travailler sur le tatami, sans les masques. Il faudra sur ce point, faire preuve d'adaptabilité et analyser cette pratique afin d'être au plus près des contraintes sanitaires.

Le matériel mis à disposition est attribué par binôme et pour toute la séance.

Si une pause est réalisée pendant la séance, le processus de désinfection individuel et la distanciation reste applicable comme défini en amont.

Le moniteur en charge du groupe veillera à se désinfecter les mains avant et après chaque démonstration technique et au respect strict des précédentes consignes. Il prendra soin également, pendant toute la séance, de privilégier les échauffements dans la zone attribuée à chaque binôme.

## **Pour l'élève à la fin de séance**

Pour chaque groupe, à la fin de chaque séance, les élèves désinfectent le matériel mis à leur disposition ainsi que l'ensemble de la surface du dojo.

Ils se désinfectent les mains à l'aide du gel hydroalcoolique à disposition avant la sortie du dojo et sous la conduite du moniteur qui les prend en charge jusqu'à la sortie désignée.

Les moniteurs veilleront à la stricte application de ce processus et à s'articuler de manière à éviter toute sortie simultanée des groupes en dojo.

On pourra utiliser une bombe bactéricide en cas de cumule de cours dans le même dojo.

## **Besoins en matériel**

### **Par dojo :**

- > Gel hydroalcoolique
- > Rouleau essuie tout sur son support
- > Spray pour solution hydro alcoolisée désinfection matériel et tatami
- > Poubelle
- > Balai pour grande surface plane type « swiffer »

# PROTOCOLE SANITAIRE DE LA MÉDIATHÈQUE



## LE RESPECT DES RÈGLES DE DISTANCIATION SOCIALE

**Une capacité d'accueil limitée à 30 usagers en même temps dans la médiathèque.**

Un comptage sera effectué par les agents exerçant dans la médiathèque. Au sein de la médiathèque, les règles de distanciation sociale devront s'appliquer (4 par grande table maximum + 1 ordinateur sur deux).

L'espace pédagogique demeurera fermé.



YES

## LES CONDITIONS D'EMPRUNT

**Prêt possible et mise en quarantaine des retours**

Les usagers pourront réaliser des emprunts. Au retour, les ouvrages, périodiques ou DVD seront mis en quarantaine plusieurs jours par les agents de la médiathèque, puis désinfectés, avant de revenir en rayon.

## LA RÉOUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE

Deux objectifs :

**Protéger les personnels qui y travaillent et les usagers qui la fréquentent.**

**Permettre le prêt, l'utilisation des ressources documentaires et le travail personnel des usagers.**

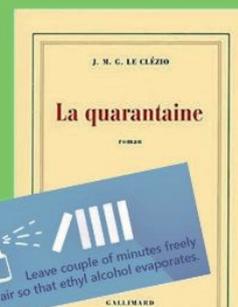


## LES RÈGLES SANITAIRES

**Obligatoire : port du masque et lavage des mains à l'entrée de la médiathèque sous le contrôle d'un agent.**

**—** Sans respect de ces deux conditions, les usagers (élèves et personnels) ne seront pas acceptés dans la médiathèque.

Les portes, la banque d'accueil et les espaces de travail seront régulièrement désinfectés. Il sera demandé aux usagers de désinfecter également leur poste de travail (table ou ordinateur).





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## J'ai été en contact à risque avec une personne testée positive à la Covid-19.

J'ai été informé par les équipes de l'Assurance Maladie que j'ai été en contact à risque avec une personne testée positive au virus. Voici les consignes à suivre :

- Je m'isole
- Je me fais tester
- Je surveille ma santé

### POURQUOI JE DOIS M'ISOLER

- Pour éviter de contaminer mes proches et d'autres personnes si je suis infecté par le virus et même si je n'ai pas de signe. En effet, on peut être contagieux 48h avant l'apparition des signes ou être infecté sans avoir de signes de la maladie.
- Pour contribuer ainsi à limiter la propagation de l'épidémie.

### QUAND FAIRE LE TEST ET COMBIEN DE TEMPS JE DOIS M'ISOLER

Pour mon test (prélèvement nasal), je n'ai pas besoin d'ordonnance et je suis prioritaire : l'Assurance Maladie informe directement les laboratoires pouvant réaliser le test et le prend en charge à 100%.

	Je n'ai pas de signes		J'ai des signes ou ils apparaissent pendant mon isolement
	Je vis sous le même toit que la personne malade	Je ne vis pas sous le même toit que la personne malade	
Quand faire le test ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Immédiatement dans un lieu de dépistage indiqué par l'Assurance Maladie ou sur le site santé.fr.</li> <li>• Je m'isole immédiatement jusqu'au résultat du test et dans l'attente du résultat, je peux obtenir un arrêt de travail sur <a href="http://declare.ameli.fr">declare.ameli.fr</a>.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Immédiatement afin de détecter toute chaîne de contamination.</li> <li>• Puis 7 jours après mon dernier contact avec la personne malade ou 10 jours si je suis une personne à risque de forme grave de la Covid-19.</li> <li>• Je m'isole jusqu'au résultat du test.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Immédiatement dans un lieu de dépistage indiqué par l'Assurance Maladie ou sur le site santé.fr.</li> <li>• Je reste en isolement.</li> </ul>
Mon résultat est positif	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je suis infecté : je reste isolé pendant 10 jours après le début de la maladie si j'ai des signes ou après la date du test si je n'en ai pas. Si au bout de cette période, j'ai encore de la fièvre, je dois rester isolé (une fois que je n'ai plus de fièvre, j'attends 2 jours avant de mettre fin à mon isolement).</li> <li>• Je vais être contacté par les équipes de l'Assurance Maladie pour identifier les personnes avec qui j'ai été en contact à risque (personnes sous le même toit, collègues partageant le même bureau, etc.).</li> <li>• Grâce à <a href="http://mesconseilscovid.fr">mesconseilscovid.fr</a> je peux savoir quand mon isolement doit s'arrêter, en fonction de l'évolution de mes symptômes.</li> </ul>		
Mon résultat est négatif	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je m'isole tant que la personne est malade et pendant 7 jours après sa guérison ou après la fin de son isolement si elle n'a pas de signes.</li> <li>• Je dois refaire un test 7 jours après la guérison du malade ou 7 jours après la fin de son isolement, si la personne n'avait pas de signes.</li> <li>• s'il est à nouveau négatif et que je ne présente aucun signe de la maladie, je peux mettre fin à mon isolement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je ne suis probablement pas infecté : je peux mettre fin à mon isolement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je prends contact avec mon médecin et je respecte ses consignes.</li> <li>• Il pourra m'être demandé de poursuivre mon isolement.</li> </ul>
	Après les 7 jours suivant la fin de mon isolement, je porte rigoureusement un masque, respecte strictement les mesures barrières et évite tout contact avec des personnes à risque de formes graves.		



## COMMENT SURVEILLER MA SANTÉ

### MON TEST EST POSITIF, J'AI DES SIGNES DE LA MALADIE OU NON

En général, on guérit en quelques jours avec du repos. En attendant, je surveille l'apparition ou l'aggravation de signes.

- |   |  |  |
|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Je prends ma température 2 fois par jour.</b></li> <li>• <b>En cas de fièvre ou de maux de tête,</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Je peux prendre du paracétamol : 1 gramme, 3 fois par jour maximum (3 grammes par jour au total pour un adulte).</li> <li>- Je ne dois pas prendre d'ibuprofène, ni un autre anti-inflammatoire.</li> </ul> </li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Si je prends un traitement pour une autre maladie, je le continue.</b> En cas de doute sur un médicament, j'appelle mon médecin.</li> <li>• <b>Je ne prends pas d'autre traitement</b> sans en avoir parlé à mon médecin ou mon pharmacien.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Je n'hésite pas à téléphoner à mon médecin si j'ai un doute ou si je présente des symptômes inhabituels ou pour tout autre problème de santé.</b></li> <li>• <b>Si j'ai des difficultés à respirer, j'appelle immédiatement le 15</b> (ou le 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes).</li> </ul> |
|---|--|--|

### MON TEST EST NÉGATIF OU JE N'AI PAS ENCORE MES RÉSULTATS ET JE N'AI PAS DE SIGNES

Pendant mon isolement, je prends **ma température 2 fois par jour** et je surveille l'apparition d'un de ces signes :

- |   |   |   |
|---|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fièvre (ou sensation de fièvre), frissons</li> <li>• Toux, mal de gorge, nez qui coule</li> <li>• Difficultés à respirer ou une sensation d'oppression dans la poitrine</li> <li>• Fatigue intense inexplicable</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Douleurs musculaires inexplicables</li> <li>• Maux de tête inhabituels</li> <li>• Perte de l'odorat</li> <li>• Perte du goût des aliments</li> <li>• Diarrhée</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pour une personne âgée,</b> l'entourage peut constater une altération brutale de l'état général ou des capacités mentales, de la confusion, des chutes répétées, une aggravation rapide d'une maladie déjà connue.</li> </ul> |
|---|---|---|

Si un ou plusieurs signes apparaissent, **même faiblement ou si j'ai un doute,** j'appelle sans délai mon médecin traitant qui pourra me prescrire un nouveau test.

**Si je n'ai pas de médecin traitant,** j'appelle le 0 800 130 000 (service gratuit + appel gratuit) pour être orienté vers un médecin généraliste. Si je n'en connais pas, je me rends sur [sante.fr](http://sante.fr) pour trouver la liste des lieux de dépistage.



## COMMENT ORGANISER MON ISOLEMENT

- **Je peux rester chez moi**, si les conditions s'y prêtent et après en avoir discuté avec mon médecin.
- **Si j'ai besoin d'être isolé en dehors de chez moi**, l'Assurance Maladie me proposera une solution adaptée.
- **Des masques chirurgicaux** me seront fournis pour la durée de mon isolement, à retirer ou à faire retirer par mes proches en pharmacie.
- Si j'en ai besoin, notamment si je ne peux pas télétravailler, l'Assurance Maladie va m'envoyer **un arrêt de travail** pour couvrir la période où je dois rester isolé.

## CHEZ MOI (OU DANS UN LIEU D'HÉBERGEMENT), JE PROTÈGE MON ENTOURAGE

- **Je reste, si possible, dans une pièce séparée** et je ferme la porte. Je ne partage pas mon lit et je prends mes repas seul dans cette même pièce.
- **J'évite les contacts avec les autres personnes de la maison ou du lieu d'accueil**, je ne les touche pas, je ne les embrasse pas.
- **Je porte un masque chirurgical ou en tissu de catégorie 1 en présence d'une personne dans une même pièce.**
- **Si possible, j'utilise une salle de bain et des toilettes séparées**, que je ne partage pas avec les autres personnes de mon domicile. Si je n'ai pas le choix, les pièces que je partage avec les autres doivent être nettoyées régulièrement. Les personnes qui les utilisent (moi ou les autres) se lavent les mains avant et après utilisation.
- **Je me tiens à plus de 2 mètres des autres personnes** et je limite mes discussions avec elles à moins de 15 minutes.
- **Je ne vois pas les personnes fragiles** : les personnes de plus de 65 ans, celles atteintes de maladies chroniques comme l'hypertension, le diabète, les maladies cardiovasculaires, etc., les personnes présentant une obésité importante et les femmes enceintes au 3<sup>e</sup> trimestre de grossesse.
- **Je me lave les mains très souvent avec de l'eau et du savon** et je les sèche avec une serviette personnelle.
- **J'utilise un mouchoir** si je tousse ou si je me mouche, je le jette puis je me lave les mains.
- **Je ne partage pas mes objets de tous les jours** : serviettes et gants de toilette, savon, couverts, assiettes, téléphone, etc.
- **Si je suis seul, je demande à mes proches (famille, amis, voisins) de me livrer mes médicaments, mes courses ou mes repas** ou je me les fais livrer par le magasin ou la pharmacie. Je fais déposer le colis sur le palier pour limiter les contacts.
- **Si j'ai besoin de soins ou d'aide à mon domicile**, je choisis si possible une seule personne pour m'aider. Cette personne doit se laver les mains très régulièrement et porter un masque.
- **Je donne des nouvelles à mes proches.**
- **Si je dois sortir chez le médecin, au laboratoire ou à la pharmacie**, je lave mes mains avant de quitter mon domicile, je porte un masque chirurgical et je reste éloigné des autres pendant ma sortie qui doit être la plus courte possible.



### JE NETTOIE MON LOGEMENT TRÈS RÉGULIÈREMENT (si je suis dans un lieu d'hébergement je respecte les consignes)

- **J'aère les pièces le plus souvent possible**, au minimum quelques minutes toutes les heures.
- **Je nettoie et désinfecte les surfaces que j'ai touchées** : poignées de porte, meubles de salle de bains, toilettes, sols, etc., avec le produit que j'utilise habituellement, puis avec un produit contenant de l'eau de javel ou de l'alcool à 70°. Je rince ensuite à l'eau.
- **Je lave :**
  - Mes couverts et ma vaisselle à part avec mon produit vaisselle puis je les sèche. Ou je les lave au lave-vaisselle à 60° C.
  - Mon linge (draps, serviettes de toilette) à 60° C minimum, pendant 30 minutes ou plus. Je le mets directement dans la machine à laver, sans le secouer.
- **Je privilégie des ustensiles de ménages qui ne dispersent pas les poussières** comme une éponge ou une serpillère. Je n'utilise pas l'aspirateur.
- **Après avoir fait le ménage**, je me lave les mains et je les sèche.

### J'ÉLIMINE LES DÉCHETS QUI PEUVENT ÊTRE CONTAMINÉS (si je suis dans un lieu d'hébergement je respecte les consignes)

- **J'utilise un sac plastique** (opaque, volume de 30 litres maximum, fermeture avec liens).
- **Je garde ce sac** dans la pièce où je vis.
- Je jette dans ce sac uniquement les masques, mouchoirs en papier, les lingettes et tous les autres supports de nettoyage jetables utilisés.
- **Je ferme ce sac quand il est plein et je le place dans un deuxième sac plastique.**
- **Je ne touche pas à ce sac pendant 24h** ; passé ce délai, je le jette dans le bac à ordures non-recyclables.

### J'AI DES QUESTIONS

- Pour toute question ayant un lien avec mon état de santé, **j'appelle mon médecin**.
- Si je suis seul, si je suis inquiet et que j'ai besoin de parler j'appelle le **0800 130 000**.
- **Pour avoir des informations fiables**, je peux consulter le site du gouvernement <https://gouvernement.fr/info-coronavirus.fr> ou le site du ministère des Solidarités et de la Santé <https://solidarites-sante.gouv.fr> rubrique "Tout savoir sur le Covid19".



Téléchargez l'application sur  
l'Apple Store et le Google Play.

**Vous avez des questions sur le coronavirus ?**



**GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS**



**0 800 130 000**  
(appel gratuit)



## Déclinaison du protocole sanitaire à l'Énap



Énap - 440, avenue Michel Serres - CS  
1002847916 AGEN cedex 9  
[www.énap.justice.fr](http://www.énap.justice.fr)

Intranet : <http://e-nap.énap.intranet.justice.fr>



**EnapCampus**

La page officielle de  
l'École nationale  
d'administration  
pénitentiaire